



LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Paris, le 22 MARS 2016

Nos Réf. : EIH /2016/9326/C

 Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation des demandeurs d'emploi lors de mon passage à Roubaix pour inaugurer le campus OVH. Dominique Baert, député du Nord m'a remis une lettre ouverte à laquelle je tiens à vous apporter des réponses.

Vous demandez à ce que les aides d'état soient conditionnées à des embauches sans discrimination. Je suis effectivement particulièrement préoccupé par le sujet des discriminations à l'embauche qui restent comme malheureusement les études le mettent régulièrement en évidence une problématique majeure dans notre pays. J'ai eu l'occasion de le dire, les inégalités à l'embauche sont les pires des inégalités car elles conduisent à refuser même l'opportunité de rentrer dans la vie active et sont à l'origine de la perte de la motivation collective. Pour répondre à cet enjeu, le gouvernement valorise les entreprises avec des pratiques vertueuses et lance dans les prochaines semaines une campagne de « Testing » pour identifier précisément les comportements illégaux et être en mesure comme vous le souhaitez de les sanctionner.

Au sujet des « 35 heures », il importe de développer la capacité des entreprises d'aménager leur organisation du travail lorsque c'est nécessaire pour maintenir leur compétitivité et donc préserver ou développer l'emploi.

Concernant vos remarques relatives à l'indemnisation chômage, il appartient pour l'heure aux partenaires sociaux qui ont entamé des négociations relatives à la convention d'assurance chômage de discuter des règles qu'ils souhaitent éventuellement modifier. Comme vous le soulignez en évoquant les allocations de solidarité ou le RSA, notre système social doit continuer à préserver les individus les plus démunis, tout en fonctionnant de sorte qu'il soit le plus incitatif possible au retour à l'emploi.

La couverture sociale et le droit du travail doivent évoluer avec pour objectif de résorber le chômage et la précarité et de manière juste et égale pour tous, c'est-à-dire sans discriminations. C'est le sens des orientations prises en matière de réforme du droit du travail.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

*bravo,*

  
Emmanuel MACRON

Monsieur DESTAILLEUR  
Groupe Actim Demandeur d'Emploi  
18, Boulevard Leclerc  
59100 ROUBAIX

△  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE